VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, No 99 630.

W. H. OPDENWEYER vs NATIONAL AUTOMATIC FIRE ALARM COMPANY OF LOUISIANA.

VENTE DE RECEVEURS!

1,275 ACTIONS

------DU FONDS CAPITAL DE------

The Automatic Fire Alarm and Signal Company,

Qui est le Fonds Capital Entier de la Corporation.

Cette Compagnie Opère la National Automatic Fire Alarm Signals, la Night Watchmen's Signal Service et la American District Telegraph Messenger Service.

A l'Encan, MARDI, 2 JUILLET, à Midi.

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, 311 RUE BARONNE.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 99,630, dans l'affaire intitulée W. H. Opdenweyer vs National Automatic Fire Alarm Company of Louisiana, le dit ordre daté et signé le 18 Juin 1912, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 2 Juillet 1912--

1,275 ACTIONS DU FONDS CAPITAL DE LA AUTOMATIC FIRE ALARM AND SIGNAL COMPANY.

CONDITIONS--Comptant.

De plus amples informations peuvent être obtenues en s'adressant aux Receveurs.

J. L. Onorato, Encanteur, 910 Gravier.

WM. C. SORIA,
WHITNEY CENTRAL SAVINGS BANK AND TRUST CO.,
Receveurs.

H. W. ROBINSON, E. M. STAFFORD; FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL, Avocats pour les Receveurs.

21 juin—21 23 30—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mr. et Mme Thomas Bullen, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, Dossier 98.248.

Résidence Simple à 2 Etages,

No 2423 N. REMPART, entre Mandeville et Espagne, Ilet St-Claude,

A l'Encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 18 JUILLET 1912.

Conformément et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 98.248, dans l'affaire intitulée Succession de M et Mme Thomas Bullen, ledit jugement et ordre lu et rendu en cour ouverte le 30 mai 1912 et signé en cour ouverte le 6 juin 1912 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, 18 juillet 1912, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Rempart (autrefois Amour) St-Claude (autrefois Bons-Enfants), Mandeville et Espagne, mesurant vingt-six pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Rempart (autrefois Amour) sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquelles consistent en une résidence simple à deux étages connue comme No 2423 Nord Rempart, contenant vestibules, salons doubles, grande salle à manger, cuisine, chambres de domestique et sept chambres à coucher.

Conditions—Comptant. Toutes les taxes pour l'année 1912 et tous les coûts de certificats et coût de l'acte de vente devant Peter Stiff, notaire, devant être assumés par l'acquéreur. Vente sujette au bail existant et les loyers réservés aux vendeurs jusqu'au passage de l'acte de vente. L'acheteur devra payer, au moment de l'adjudication, dix pour cent (ne portant ni intérêt ni pénalité) sur le montant du prix d'achat au moment de la vente avec

J. L. Onorato, Encanteur, 910 rue Gravier.

16 juin—16 23 30—juil 7 14 18

Jacobs-Gleason, Inc.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 2412 rue Ste-Anne, Cottage Simple.
No 2415 rue Ste-Anne, Cottage Simple.
No 2439 Ste-Anne, enc. Rocheblave, Emplacement d'Affaires.
No 2333 rue Ste-Anne, Résidence à Deux Etages.

SUCCESSION D'ANGELINA LEONE, VEUVE DE GUISEPPE LEONE, No 97,705.

A l'Encan, MARDI, 2 JUILLET, à Midi.

Bourse des propriétés foncières 311 rue Baronne, en vertu d'un précédent à un jugement signé par l'honorable Fred. D. King, Juge de la cour civile de district, Division B.

Jugement lu, rendu et signé dans la susdite cour le 31 mai 1912 et adressé à Jacobs-Gleason, Inc., S. L. Jacobs, encanteur, Bureau No 303 rue Carondelet, Je vendrai aux enchères publiques à la date ci-dessus nommée, la propriété suivante, à savoir—

Premier—Deux certains lots de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Tonti et Rocheblave, lesquels deux lots forment ensemble le lot qui était désigné par le numéro 70 sur un plan dressé par Louis Bringier, architecte, annexé à un acte de vente devant C. Pollock, ancien notaire en cette ville, le 3 juin 1844, lesquels dits terrains mesurent chacun en mesure américaine vingt cinq pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles, étant la même propriété lequel dit feu Jos. Leone acquit d'Albert Cadessus par un acte passé devant J. Henry Forcelle, ancien notaire en cette ville, le 26 avril 1897, enregistré au Bureau des Hypothèques, livre 164, folio 498.

Les améliorations comprennent No 2413 rue Ste Anne, un cottage simple contenant cinq chambres et No 2415, un cottage simple contenant six chambres et vestibule.

Second—Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Tonti, Miro et Dumaine, et mesure seize pieds six pouces de face à la rue Ste Anne sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et en la parcelle le plus proche de la rue Tonti où le lot qui est désigné par le numéro 2, sur un plan dressé par Basin & Bocco, daté du 30 avril 1849, et déposé en l'étude de O. De Armas, ancien notaire, en cette ville, étant la même propriété lequel dit feu Jos. Leone, acquit de Mme Valentine Olivier, Vve de Wm Hazard Vredenburg Jr, par un acte passé devant B. H. Downing Jr, ancien notaire en cette ville, le 10 mars 1891, enregistré au Bureau des hypothèques, Livre 138, Folio 482.

Les améliorations comprennent une maison simple à deux étages No 2333 rue Ste Anne, contenant environ quatre chambres, etc.

Troisième—Une certaine parcelle de terrain situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Rocheblave, Dumaine et Tonti, formant le coin des rues Ste Anne et Rocheblave et mesurant en mesure américaine vingt six pieds de face à la rue Ste Anne sur quatre vingt dix de profondeur entre lignes parallèles, ladite parcelle de terrain étant partie d'un lot de terrain désigné par le numéro 1 sur un plan de Pecquet et Crampon, architectes, daté du 12 mai 1866 et déposé en l'office de F. Grima, ancien notaire en cette ville, étant la même propriété que ledit feu Jos Leone acquit d'Henry Albert par un acte passé devant Geo. C. Preot, ancien notaire, le 6 janvier 1897, enregistré dans C. C. B. 141, folio 429. Les améliorations No 2439 rue Ste Anne, coin Rocheblave, à présent occupés comme magasin et résidence.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en un ou en deux ans, représenté par billets des acquéreur, portant huit pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication. Les loyers à venir à l'acquéreur depuis la date du passage de l'acte de vente. Les acquéreurs devant assumer les taxes pour l'année 1912 passer l'acte devant Robt Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur. Les paiements différés devant être garanti par hypothèque spéciale contenant la stipulation de 10 0/0 d'honoraires d'avocats et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs devant déposer dix pour cent du prix d'achat.

JACOBS-GLEASON INC.
S. L. JACOBS, Encanteur,

Legier & Gleason, James O'Connor, avocats.

2 juin—2 9 16 23 30—juil 2

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Eliza E. Linden.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 100 544—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Albert Raimer, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. Legier et Gleason avocats.

26 juin—26 30—juil 5

Succession de Isaac Kempe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 101,067 — Division D— Attendu que Bernard C. Phelps a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Isaac Kempe, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. — Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier. - Zachary Adler, avocat.

26 juin—26 30—juil—5

Succession de Mme Sarah B. Davis, veuve en premier mariage de A. P. Lappington, et veuve en second mariage de Frank Bryant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 99,350—Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Mlle Laura Genoa Solari, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier. — Carroll, Henderson & Carroll, avocats.

26 juin—26 30—juil 5

Succession d'Alfred J. Théard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99,681—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par le Dr Joseph M. Elliot, tuteur des mineurs Stephen et Anna Théard, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—Legier & Gleason, avocats.

22 juin—22 26—juil 1

Succession de Jacob Sill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No—101,063 Division A—Attendu que Catherine Alfortish, veuve de feu Jacob Sill, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob Sill, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. A. Lautenschlaeger, avocat.

25 juin—25 29—juil 4

Succession de Bernard Joseph Brink.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 99,670—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Bernard Joseph Brink, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — D. B. H. Chaffe, avocat.

25 juin—25 29—juil 4

Succession de Chales H. Pilcher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,060 — Division D—Attendu que George W. D. Pilcher a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de Charles H. Pilcher, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — J. J. Prowell, avocat.

25 juin—25 29—juil 4

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Maria Stoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 101,088 — Division B—Attendu que Alfred Spitzeagel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Maria Stoll décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jos Lautenschlaeger, avocat.

28 juin—1f

Succession de veuve Auguste Poirier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 93,772— Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Pierre Petit et Oscar Rigaud, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Albert Noorhies, Loys Charbonnet, Gus. A. Llambias, avocats.

28 juin—28 juil 2 7

Succession de John B. St Etienne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,977—Division A.—Attendu que Mme John B. St Etienne, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John B. St Etienne, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Legier & Gleason, avocats.

19 juin—19 23 28

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de F. J. LaPierre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 100,951—Division C — Attendu que Wm H. De France a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu F. J. LaPierre, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—Dufour & Dufour, George Janvier, avocats pour le pétitionnaire.

28 juin—28—juil 2 7

Succession de Mme Mary Olivia Brady, épouse de Thomas M. Duffy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 99,905—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas M. Duffy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier—W. H. Pascoe, avocat.

28 juin—28—juil 2 7

Succession d'Alexander McDermott.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,064—Division B—Attendu que Mme Barbara Louise Huber, veuve d'Alexander McDermott, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexander McDermott, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Carroll, Henderson & Carroll, avocats.

25 juin—25 29—juil 4

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

—o—

VENTE EN PARTAGE.

Veuve Wm P. Harper et als vs Mineurs Forman.

No 100,675—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

JEUDI, 18 JUILLET 1912

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 10 juin 1912 et signé le 14 juin 1912, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire sus intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terrain situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 446 borné par l'avenue St Charles, l'avenue Peters et les rues Dryades et Valmont, désigné par la lettre B sur un plan d'arpentage de Geo de Armas, voyer, daté du 27 avril 1912, suivant lequel ledit lot B mesure 57 pieds 2 pouces de face à la rue St Charles, 54 pieds en largeur en arrière, sur une profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue Valmont, de deux cent vingt quatre pieds trois pouces et quatre lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté de 208 pieds 1 pouce et 1 ligne.

2. Un certain lot de terrain situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus mentionnée, désigné par le No 26 sur ledit plan de De Armas, suivant lequel ledit lot commence à une distance de 118 pieds 9 pouces et 4 lignes du coin de l'avenue Peters et de la rue Dryades, et mesure 32 pieds 4 pouces, 7 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 130 pieds 7 pouces et 6 lignes.

3. Un certain lot de terrain, dans le même district et ilet que les propriétés ci-dessus décrites, désigné par le No 25, sur ledit plan par De Armas, et adjoint le lot 26 et mesure 32 pieds, 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Dryades sur 130 pieds 7 pouces, 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

4. Un certain lot de terre dans le même district et ilet que les propriétés mentionnées ci-dessus, désigné par le No 24 sur ledit plan de De Armas et adjoint le lot 25, et mesure 32 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue Dryades sur 130 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le solde, s'il y en a, à un an après date avec 7 pour cent par an d'intérêt depuis la date, tout s les clauses de sécurité usuelles et l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1912 en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente devant Jefferson C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 juin—16 23 30—juil 7 14 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE LLOYD POSEY.

No 99,920 — Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur, Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 2 juillet 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la ci-devant dite Cour, Division D, daté du 24 mai 1912, dans l'affaire sus intitulée, la propriété suivante décrite—savoir—

Premier—Une certaine étendue de terrain indivisée dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans sur le côté ouest du Canal de l'Avenue Jourdan et pour convenance subdivisée en dix parcelles adjoignantes désignées par les lettres K L M N O P Q R S et T. La parcelle K commence sur le côté Nord de la rue Miro (ou Liberal projetée) sur laquelle à une profondeur et façade de 325 pieds sur une façade sur le côté ouest du Canal de l'Avenue Jourdan de 195 pieds et 2 lignes. La parcelle L adjoint la parcelle K et mesure 195 pieds 2 lignes de façade au côté Ouest du Canal de l'Avenue Jourdan sur une profondeur entre lignes parallèles de 325 pieds et est bornée du côté nord (ou côté du lac) par la ligne le séparant de la parcelle M et bornée du côté sud (ou fleuve) par la ligne de la parcelle K. Adjoignant la parcelle L se trouve la parcelle M, adjoignant la parcelle M se trouve la parcelle N de là adjoignant la parcelle N vient la parcelle O, et ainsi de suite viennent les parcelles P Q R S T, l'une adjoignant l'autre et mesurent respectivement 195 pieds 0 pouce et deux lignes de face sur le côté ouest du Canal de l'avenue Jourdan sur une profondeur de 325 pieds entre lignes parallèles. Toutes ces parcelles ont une profondeur respective de 325 pieds depuis le côté ouest de l'avenue Jourdan jusqu'à la ligne les divisant de la parcelle du Couvent des Ursulines. Une autre étendue de terre X mesurant 101 pieds de face sur le côté est du canal de l'avenue Jourdan sur une profondeur de 486 pieds 7 pouces quatre lignes sur la ligne le divisant de la propriété de Frank T. amutto et mesurant sur le côté de la promenade Florida (projetée) et 101 pieds de largeur sur la ligne des terres du Holy Cross College.

Deuxième—Une étendue de terre indivisée dans le Troisième District de cette ville, mesurant 911 pieds 7 pouces et 4 lignes de façade le long de la ligne nord de la Promenade Floride (projetée) sur 1512 pieds 8 pouces et 11 lignes en profondeur entre lignes parallèles jusqu'au sud de la rue Trésor (projetée) sur laquelle ligne de rue elle a une façade de 911 pieds 7 pouces et 4 lignes. Cette étendue est bornée sur le côté Est (ou plus bas) par le terrain du Holy Cross College et à l'ouest par le terrain actuellement ou récemment possédé par les Soeurs Ursulines. Voyez le plan marqué A au bureau de Danziger & Tessier, 134 rue Carondelet.

Trois—Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le carré No 194, borné par l'avenue Carrollton, les rues Jeannette, Dublin et Birch, autrefois Sixième. Le dit lot est désigné par le numéro 24 sur un plan dressé par D. M. Brosnan, ancien député voyer de ville, daté le 25 juillet 1901, annexé à un acte passé devant Wm Renaudin, notaire, le 21 mars 1901, suivant lequel plan le dit lot mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Jeannette, la même largeur en arrière sur 150 pieds 6 pouces en profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot es désigné aussi par le No 24 et mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Jeannette sur 150 pieds 6 pouces, sur un plan et croquis annexé à un acte de vente passé devant Fred Deibel, notaire, le 1er juin 1911 et dressé par Edgar Pillié, député voyer de ville, le 18 mars 1911.

Quatrième—Une certaine étendue de terrain située et est dans le Troisième District de la ville de la Nlle-Orléans et contient 30 acres en étendue bornée du côté Nord par les eaux du lac Pontchartrain, du côté Est par des terres actuellement ou autrefois appartenant aux biens-fonds de Milne et les terres de Duroche, à l'Ouest par le Bayou St Jean et au Sud par les terres de Milne et plus pleinement décrite comme fraction 10 du territoire 12 S. R. 11 S. du district Sud-Est, sur la patente accordée par l'Etat de la Louisiane à Jos R. Bres, en février 1882, et recordée dans le livre des transfert s 120, folio 893.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en un et deux ans de crédit, représenté par billets portant 7 pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication et garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur, l'acquéreur devant assumer en sus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1912; 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication, acte de vente incluant le coût de tous certificats, devant Fred. Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

1 juin—1 2 9 16 23 30—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Wm R. Leary, Receveur, vs Mme Ellen Frombers.

No 99,918—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet— MARDI, le 9 juillet 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 30 mai 1912 et signé le 6 juin 1912 par l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, St Charles, Première et Deuxième, formant le coin des rues Prytanée et Deuxième, et mesurant 126 pieds 6 pouces de face à la rue Prytanée sur une profondeur et façade à la rue Deuxième de 177 pieds 4 pouces, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles, et étant composé du tout des lots originaux Nos 1 à 5 inclusivement, et d'une partie du lot original No 6, sur un plan par L. Riesenstein, voyer, daté du 21 avril 1860, déposé pour références en l'étude de Richard Brennan, ancien notaire. Les améliorations comprennent un cottage résidence commode, ayant 2 étages dans le fond, contenant environ 15 chambres, vestibule, chambre à bain, cabinet pour lingerie, etc., les allations pour gaz et électricité, avant de cheminées en marbre dans les chambres principales.

Conditions — Comptant, et l'acquéreur devant assumer au-dessus et en plus de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1912, 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant James Simeon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 juin—8 9 16 23 30—juil 7 9

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

May Florence King épouse de Charles L. Gunn, et als, vs Hazel Wildoner King et als.

No 100,569—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.

MARDI, LE 30 JUILLET 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement du 17 juin 1912 et signé le 21 juin 1912 par l'Hon. F. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, servitudes, privilèges et avantages qui en dépendent ou y appartiennent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance (anciennement Foucher), Poydras et Lafayette, mesurant 26 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Magazine, 26 pieds 10 pouces en largeur en arrière et face à la rue Constance (anciennement Foucher), sur 149 pieds 10 pouces en profondeur sur la ligne du lot No 1 adjoignant et 150 pieds 2 pouces et 6 lignes en profondeur sur la ligne du lot opposé lequel est le numéro 3; ledit lot étant connu comme le No 90, et étant la même propriété acquise par feu John E. King, par achat provenant des biens fonds d'Henry Hart, par acte passé devant Marsel T. Ducros, ancien notaire en cette ville, le 15 septembre 1871; le dit lot et améliorations sont désignés par les numéros municipaux 524 et 526 rue Magasin et 525 rue Constance, sujets à un bail expirant le 30 septembre 1912 de $1,500 par an.

2. Deux certains lots de terrains ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges et avantage qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, désignés par le numéro municipal 1235 rue Joséphine, situés dans le carré borné par les rues Joséphine, Chestnut, Camp et St André, dans le Quatrième District de cette ville, les dits lots s'adjoignent l'un l'autre et sont désignés par les numéros huit et neuf sur un plan du dit carré dressé par W. T. Thompson, voyer, le 12 avril 1847 et déposé en l'étude de J. R. Beard, alors notaire en cette ville, comme No 15 de son livre de plan, une copie certifiée duquel plan du dit Thompson, daté du 14 octobre 1858 est annexé à une vente des dits lots, de Mme Susan L. Sibley, audit Norman, passé le 2 novembre dernier. Les dits lots mesurent chacun 31 pieds onze pouces et cinq lignes de face sur ladite rue Joséphine, sur 125 pieds en profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, étant la même propriété acquise par le dit John E. King par achat de John M. Norman par acte passé devant William L. Poole, notaire en la dite ville le 16 septembre 1859, vendu, sujet à un bail expirant le 30 septembre 1913 de $480 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde dudit prix devant être payé par paiements partiels d'un et deux ans, portant intérêt au taux de sept pour cent depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par lien de vendeur et hypothèque, contenant les clauses usuelles dans l'acte d'hypothèque concernant l'assurance et le transfert de ceci, paiement des taxes et cinq pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant pour lequel il serait poursuivi en cas de procès pour encaissement desdites notes ou quelques parties de celles-ci; dix pour cent du prix d'achat, au moment de l'adjudication. Actes de vente devant Charles Schneidau, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 28 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN LIQUIDATION.

Sans limite ou réserve au plus haut enchérisseur.

Liquidation de la Cosmopolitan Ice Company. No 100,524—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteurs. — Bureau, 134 rue Carondelet.

JEUDI, 18 JUILLET 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu en vente publique, en vertu d'un ordre daté du 13 juin 1912, de l'Honorable Porter Parker, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir:

La propriété de la Cosmopolitan Ice Company, avec toutes les machines, équipement, manufacture de glace et la propriété foncière.

Une certaine portion de terre ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, (portant les numéros municipaux 531 à 541 rue Chartres), et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Toulouse Royale et St Louis, laquelle portion de terre forme le coin des rues Chartres et Toulouse, et mesure 63 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Chartres, sur 85 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur et façade à la rue Toulouse.

Une autre portion de terre dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignée par les lettres A et B sur un devis d'arpentage daté du 15 octobre 1906, par C. Unas Lewis, député voyer de ville, laquelle portion de terre commence à une distance de 63 pieds 11 pouces 3 lignes de l'encoignure de la rue Toulouse et mesure 68 pieds 2 pouces de face à la rue Chartres sur une profondeur sur la ligne du côté le plus près de la rue St. Louis de 128 pieds 3 pouces 1 ligne, de là à un angle droit s'étendant à la ligne du fond à la rue Toulouse, 132 pieds 1 pouce, 3 lignes, de là à angle droit, suivant la rue Toulouse, courant dans la direction de la rue Chartres 43 pieds, 6 lignes, et de là à angle droit sur une ligne courant vers la rue St Louis, parallèle à la rue Chartres, 63 pieds 11 pouces et 3 lignes et de là mesure à angle droit 45 pieds trois pouces et une ligne au point du commencement de la rue Chartres, ladite parcelle de terrain faisant face à la rue Toulouse comme il est dit plus haut à une distance de 45 pieds, 3 pouces et la ligne de la rue Chartres.

Conditions— Comptant. Dix pour cent au moment de l'adjudication; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes dues et exigibles en 1912 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

Actes de vente devant P. H. Gensler, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 juin—16 23 30—juil 7 14 18

Kernaghan & Cordill

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division E—No 100,906—Succession de R. D. Wilde—VENDREDI, le 28 juin 1912, à 9 heures a. m., sur les lieux No 1546 rue du Canal, Je, William A. Kernaghan, vendrai à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 21 juin 1912, de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans la susdite succession, la Galerie de Photographie, Contenu, Clientèle, etc., comme établissement faisant des affaires, 1546 rue du Canal, en ville, d'après l'inventaire enregistré. Conditions—Comptant sur les lieux.

22 juin—22 25 28

ANNONCES JUDICIAIRE

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred J. Grace, Enregistreur du Bureau des Terres d'Etat, daté du 28 mai 1912, et conformément à la loi No 228 des lois de l'Assemblée Générale de 1910, j'offrirai en vente et vendrai à l'enchère publique, à la porte principale de la Maison de Cour de la Paroisse d'Orléans, à la Nouvelle-Orléans, Louisiane, le SAMEDI, 6 juillet 1912, à 11 heures a. m., au plus haut et dernier enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet borné par Tunisburg, entre les plantations Trépagnier et Strenby, la Route Publique, les rues Homer, Odéon et Orléans, désignés comme lots Nos 7 à 11, dans l'ilet No 1, lesdits lots Nos part 7 à 11, dans l'ilet Nos 1 mesurent 31 pieds sur la Route Publique sur une profondeur de 186 pieds. 124, 51 pieds sur la rue Orléans, formant le coin de la Route Publique et Orléans.

Conditions de la vente—Comptant pour pas moins de deux cent vingt-cinq dollars.

Baton Rouge, Lne., 28 mai 1912.

Approuvé

FRED G. GRACE,
Enregistreur du Bureau des Terres de l'Etat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

4 juin—4 11 18 25—juil 6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant les Nos municipaux 2805 et 2807 avenue de Londres, (dans l'ilet des rues Havane, Duels et Industrie.

Maurice Levy vs Hirsch-Levy Realty Co. en Liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 100,682—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1912, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1580 borné par l'avenue de Londres, les rues Havane, Duels et Industrie, désigné par la lettre B, et commençant vingt sept pieds trois pouces une ligne du coin de l'avenue de Londres et la rue Duels et mesure trente pieds deux pouces de face à l'avenue de Londres sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

Jos Lautenschlaeger, avocat du demandeur.

21 juin—21 28—juil 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DU SHERIF, VENDREDI, LE 5 JUILLET 1912, de deux lots de terre de valeur, etc.,

Sur l'avenue de la Louisiane, entre les rues Liberté et S. Franklin (dans l'ilet rue Toledano.

City National Bank of Selma vs Charles H. Walker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 95,225—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le VENDREDI, 5 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certaine lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le carré borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Liberté, Toledano et St-David maintenant S. Franklin, lesquels dits lots sont désignés par les numéros Trois et Quatre sur un croquis d'Edgar Pilié, voyer, daté du 11 juillet 1888, suivant lequel croquis lesdits lots s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à l'ave de la Louisiane sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles,

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

T. M. et J. D. Miller, avocats pour la demanderesse.

31 mai—31—juin 7 14 21 28 juil 4 5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

Baronne Improvement Company, Ltd, versus John J. Daly.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 52,805—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 9 juillet 1912, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un bureau dessus roulant et chaise, une machine à écrire et bureau et chaise, un classeur lettre armoire, 4 chaises, un piédestal, un tapis de milieu. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.

Cage, Baldwin et Crabites, avocats pour la demanderesse.

28 juin—28—juil 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cable Company vs Paul J. Foss.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 52,937 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 9 juillet 1912 à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un piano "Cable" tabouret et dessus de piano. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant.—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour. — Teissier et Teissier, avocats pour la demanderesse.

28 juin—28—juil 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Schwab vs M. et Mme Eugene B. Curtis

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 52,498—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Division A de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 2 juillet 1912, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un Piano Steinway et tabouret—Saisi dans le procès sus-intitulé et numéroté, suivant inventaire enregistré en mon bureau. Conditions Comptant—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nile Orléans, Nouvelle Bâtisse de la Maison de Cour —Woodville & Woodville, avocats pour le demandeur.

21 juin—21 27—juil 2

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Susan Lippman, veuve de Joseph Turk.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 100,985 — Division D—Attendu que Charles Turk a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Susan Lippman, veuve de Joseph Turk, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—W. W. Young, avocat.

19 juin—19 23 28

Succession de Fernand Lapeyre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — Nos 100,543 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le tableau de distribution parmi les ailes pour enfants blancs et de couleur dans la ville de la Nouvelle-Orléans présenté par J. M. Lapeyre, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Howe, Fenner, Spencer & Cocke, avocats.

19 juin—19 24 28

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts dans une Propriété de valeur du Troisième District, rue Cato.

(Dans l'ilet Chemin Gentilly, les rues Solon et Français).

Edwin C. Shanks vs Mme Arthur Duriez, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 98,994—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 11 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les quatre cinquièmes 4/5 d'intérêt indivis dans un certain lot de terrain dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 1847, borné par le Chemin de Gentilly, les rues Cato, Solon et Français. Lot désigné comme lot No 1 et mesure cinquante et un pieds six pouces de face à la rue Cato sur cent six pieds sept pouces de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

J. B. Perez, avocat pour le demandeur.

7 juin—7 14 21 28—juil 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 2233 et 2235 rue Gravier, coin de la rue Miro.

(Dans l'ilet rue Galvez et avenue Tulane.

Louis B. Girard vs James Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 100,764—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 18 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le Premier District de cette Ville dans l'ilet borné par les rues Gravier, Miro et Galvez et l'Avenue Tulane. Le dit lot forme le coin des rues Gravier et Miro et mesure trente trois pieds cinq pouces de face à la rue Gravier sur cent vingt pieds en profondeur de face à la rue Miro, et est la même propriété qui fut acquise par James Murphy de Joseph A. Casey par un acte passé devant J. J. Reilly, notaire, le 2 février 1909, enregistré au Bureau des aliénations, livre 223 folio 612.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dart, Kernan & Dart, avocats pour le demandeur,

14 juin—14 15 21 28—juil 5 12 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Deux lots de terre de Valeur.

Rue Pierce (Ilet borné par les rues D'Hémécourt, Scott et Ulloa).

The Barber Asphalt Paving Co. vs Veuve Sarah S. Huffmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, — No 99,142 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 11 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Lots 30 et 31 de l'ilet 750 dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Pierce, D'Hémécourt, Scott et Ulloa, mesurant chacun vingt quatre pieds cinquante-neuf centièmes de pieds de face à la rue Pierce sur une profondeur de cent pieds chacun.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

E. J. Thilberger, avocat pour la demanderesse.

8 juin — 8 9 14 21 28—juil 5 10 11

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE PAR LE SHERIF, LE VENDREDI 5 JUILLET 1912

D'un lot de terre de valeur, etc., dans le Septième District.

Rue Cohn, (Dans l'ilet, borné par les rues Leonidas, Spruce et Joliette.)

Mme Veuve Lena Stich vs Isaac James.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 100,612 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 5 juillet 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon situé dans le Septième District de cette ville, dans le carré No 260, borné par les rues Cohn, Leonidas, Spruce et Joliette, ledit lot est désigné par le numéro Deux sur un plan dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 1er mai 1896, et annexé à et déposé en l'étude de Fred Deibel, notaire, en cette ville, en date du 12 novembre 1896, et mesure suivant ceci, vingt-cinq pieds de face à la rue Cohn sur cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du montant de la vente au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Fred & W. E. Adolph, avocats pour la demanderesse.

31 mai—31—juin 1 7 14 21 28—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District,

Portant le No municipal 729 rue Dupré, entre les rues Gravier et Perdido.

Crescent City Building and Homestead Association vs Mme Margret McManness, épouse de James McManness.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans —No 100,832—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 25 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine pièce ou parcelle de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et dépendance qui y appartiennent ou en dépendent, de quelque façon, située dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 625, désigné par la lettre A, bornée par les rues Dupré, Gayoso, Gravier et Perdido, sur un croquis privé, annexé à un acte passé en l'étude de A. Guibault, notaire, le 12 février 1908, laquelle parcelle de terrain est prise des lots Nos 31 et 32 sur un plan par Castaing et Celles architectes, daté du 13 mars 1860, déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, notaire, et mesure plus ou moins vingt-neuf pieds six pouces sur la rue Dupré sur cent quarante quatre pieds sur la ligne de profondeur sur la rue Gravier, sur une première profondeur sur l'autre ligne de côté de cent seize pieds, d'où sur une ligne courant vers la rue Perdido, trente pieds cinq pouces six lignes et une seconde profondeur de vingt huit pieds à la ligne arrière laquelle a cinquante neuf pieds onze pouces et six lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

C. C. Friedrichs et Harold A. Moise, avocats de la demanderesse.

21 juin—21 28—juil 5 12 19 25